

NON à la loi travail XXL! Code du travail, Retraites, Sécurité Sociale, Statut de la Fonction, publique...

Loi macron pour les patrons tout est bon dans le macron!

Plus aucun doute à avoir, la feuille de route présentée le 6 juin par le premier Ministre est claire :

- Fin du Code du travail,
- Fin des Conventions collectives.
- Négociation entreprise par entreprise sur le temps de travail et les salaires minimums,
- Fusion des IRP.
- Remise en cause des prérogatives de la négociation d'entreprise avec les organisations syndicales, par la mise en place du référendum, à l'initiative des organisations syndicales ou de l'employeur, si accord minoritaire à 30 %,
- Remise en cause du contrat de travail.

• Avec le plafonnement des indemnités prud'homales, plus besoin de PSE. On provisionne le

montant des indemnités et on licencie. C'est moins cher que de négocier du supra légal ou de financer un plan de ré-industrialisation...

- Transfert des cotisations maladie et assurance chômage vers la CSG et l'impôt, pour préserver la «compétitivité» des entreprises, autrement dit la rémunération des actionnaires et les salaires des grands patrons,
- •Première étape vers la mise en place du système de retraite par capitalisation qui vient en opposition à notre système par répartition et solidaire,
- •Sous couvert de combler le déficit public, suppression de 130 000 fonctionnaires dans tous les secteurs, donc encore moins d'accès aux soins, à l'hôpital, aux services sociaux, moins de moyens pour l'Education nationale...

C'est l'austérité dans toute sa splendeur que le

nouveau gouvernement nous propose et la perspective des élections législatives ne nous laisse que peu d'espoir d'une autre politique. C'est donc l'austérité et les régressions sociales comme les connaissent actuellement la Grèce et l'Espagne. Ce sont des baisses de salaire et de retraite pouvant atteindre 40 %, un seuil de chômage qui ne descend plus en-dessous de 18 %. C'est le transfert des salariés organiques à la sous-traitance pour ne plus appliquer les Conventions collectives. Mais c'est aussi une période d'essai du CDI d'un an, ou encore des bons d'achats de 10 € pour se soigner...



Face à une guerre-éclair de régression sociale, engageons une querre-totale de mobilisation